



Pour renforcer la participation citoyenne sur son territoire, Grand Lieu Communauté a créé un Comité consultatif au printemps 2021. Suite au départ de certains de ses membres des communes de Geneston, Pont Saint Martin et Montbert, un nouvel appel à candidatures est lancé en ce mois de janvier 2023.

Au sein du Comité consultatif, la parité femmes-hommes et l'équitable représentation des 9 communes du territoire communautaire doivent être garanties. C'est pourquoi seules les candidatures féminines provenant d'habitantes de Pont Saint Martin et Montbert pourront être retenues. En revanche, pour la commune de Geneston, les candidatures masculines et féminines sont acceptées.

Le rôle du Comité consultatif

Les membres du Comité consultatif échangent autour des politiques publiques, les analysent et apportent un avis éclairé de manière à les enrichir. Chaque année, plusieurs temps de travail et d'échange sont proposés sur des thématiques liées aux compétences portées par Grand Lieu Communauté : environnement, aménagement, attractivité ainsi que sur les services publics proposés aux usagers. Cette assemblée est composée de 38 bénévoles dont 29 représentants de la société civile et 9 élus issus des communes membres de Grand Lieu Communauté.

Vous êtes intéressés ? Remplissez le document de candidature et renvoyez-le avant le 10 février 2023 :

- Par mail à l'adresse : secretariat.general@grandlieu.fr
- Par courrier postal, cachet de La Poste faisant foi, à l'adresse :

Grand Lieu Communauté PA de Tournebride, 1 rue de la Guillauderie CS 30003 44118 La Chevrolière

- En remettant le document contre récépissé à l'accueil de Grand Lieu Communauté

Un tirage au sort sera organisé pour départager les candidatures. Les candidats retenus seront prévenus de leur désignation par mail.

DOCUMENT DE CANDIDATURE - COMITÉ CONSULTATIF

- [appel_a_candidatures_comite_consultatif_-_janvier_2023.pdf](#) (pdf)

[Retour aux actualités](#)